

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice :	15	Le vingt mars deux mille vingt-six, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Ordizan, dûment convoqués en date du 16 mars 2026, se sont réunis au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Roland DETHOU, Maire en exercice.
Nombre de conseillers présents :	15	
Qui ont pris part à la délibération :	15	
Pour : 15 Contre : 0 Abs : 0		

Présents : Roland DETHOU, Thierry DESTARAC, Vanessa DARRACQ, Didier RAFFENAUD, Sophie RODRIGUES, Gérald RAGELLE, Marie-Hélène VILIJN, Eric TILHAC, Gilles GAUBERT, Davide DE SOUSA MONTEIRO, Florent DUTREY, Marie-Pierre DUBARRY, Marlène LABORIE, Magalie LOZES, Mathilde DAUBE

Absents, excusés et représentés : ,

Secrétaire de séance : Marie-Hélène VILIJN

<u>N° de la délibération</u>	<u>Objet de la délibération</u>
DE 2026 08	DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMITES SYNDICAUX

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, le mandat des délégués au sein des comités syndicaux dont la commune est membre a pris fin.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, il convient donc d'élire les nouveaux délégués au sein de ces syndicats dont elle est membre tel qu'indiqué ci-dessous.

DELIBERATION :

• **SIVU de la route forestière de l'AYA :**

Monsieur TILHAC Eric (Titulaire)
Madame LABORIE Marlène (Titulaire)
Monsieur GAUBERT Gilles (Suppléant)

• **SIAEP et Assainissement du Haut-Adour :**

Monsieur DESTARAC Thierry (Titulaire)
Monsieur RAFFENAUD Didier (Titulaire)

• **Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées :**

Monsieur RAGELLE Gérald (Titulaire)
Monsieur DUTREY Florent (Suppléant)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Copie certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Roland DETHOU

